

# Côtes-d'Armor. Le personnel des Ehpad mobilisé ce mardi

Modifié le 30/01/2018 à 11:21 | Publié le 30/01/2018 à 11:18



Maryvonne Le Roux, qui dirige l'Ehpad Notre-Dame, à Plestin-les-Grèves, et Patrick Couratin, directeur de l'Ehpad des Filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc. | Ouest-France

**Les soutiens affluent en faveur de la mobilisation de ce mardi, dans les établissements qui accueillent des personnes âgées et les services d'aide à domicile. Une manifestation est prévue à 14 h, devant la préfecture à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).**

Ils sont deux directeurs d'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), tous deux représentant régional ou départemental de l'AD-PA, association des directeurs au service des personnes âgées. Maryvonne Le Roux, qui dirige l'Ehpad Notre-Dame, à Plestin-les-Grèves, et Patrick Couratin, directeur de l'Ehpad des Filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc.

**« Je suis dans le milieu depuis 40 ans, dit ce dernier. Que la situation soit tendue, ce n'est pas nouveau. Mais elle est arrivée à un paroxysme. »**

Les accidents du travail, qui ont doublé dans cette profession et dépassent désormais ceux des métiers du bâtiment, sont un symptôme alarmant. **« Je suis en train de traiter deux licenciements pour inaptitude physique, à la suite d'accidents, ajoute-t-il. Dont une aide-soignante de 30 ans, qui avait choisi ce métier il y a seulement deux ans. »**

## Retenir une chute

Comment peut-on, à 30 ans, se blesser au point de ne plus pouvoir exercer son métier? « **Dans les métiers du bâtiment, ils transportent des matières inertes**, répond le directeur. **Nous, ce sont des personnes humaines. Et quand vous avez près de vous une personne qui chute, c'est plus fort, vous essayer de la retenir. En formation, les aides-soignantes apprennent pourtant qu'il est moins dangereux de laisser glisser la personne, qu'elle se fera moins mal. Mais les réflexes sont là... »**

« **Il n'y a eu aucune anticipation du vieillissement**, dénonce Maryvonne Le Roux. **Les moyens ont augmenté, certes. En dix ans, ils ont quasiment doublé. Mais, dans le même temps, la dépendance a fait beaucoup plus que doubler. On gagne en longévité, mais les dernières années de la vie sont très lourdes en matière d'accompagnement et de soins. »**

Les deux directeurs soulignent que seules 7% des personnes de plus de 85ans vivent en institution. La question de l'aide à domicile est cruciale. « **Il nous faut des moyens humains**, assure Patrick Couratin. **Il a été démontré la possibilité de créer 200 000 emplois, non délocalisables, qui sont employables immédiatement dans nos structures. »**

## Large mobilisation

La mobilisation de ce mardi, à l'appel de l'intersyndicale GCT, CFDT, FO, Unsa, Sud santé sociaux, reçoit de larges soutiens. La CGT aide et soin à domicile souligne que « **le personnel est à bout** ». France Alzheimer, c'est-à-dire les familles des personnes âgées fragilisées, se joint également à la mobilisation, de même que la direction du centre hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre.

Enfin, Le Centre d'écoute contre la maltraitance des personnes âgées et adultes handicapés Alma22, et sa fédération 3977, notent que « **la plateforme d'écoute téléphonique du centre des Côtes-d'Armor est de plus en plus sollicitée par des appels issus des familles et des professionnels concernant des situations de maltraitance en institution** ». Alma22 souligne la souffrance des familles et des professionnels.